

FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise**vous propose ses prochains séminaires pour l'année 2021****Info Coronavirus**

Si les formations continues du premier semestre 2021 ne peuvent avoir lieu en présentiel, nous adapterons le format et elles auront lieu en ligne.

Si toutefois la situation nous permet de faire nos séminaires dans des conditions réglementaires, nous vous assurons que toutes les mesures seront prises afin que ces journées se passent dans les meilleures conditions possibles et que chaque participant puisse profiter pleinement.

Des masques et des gels désinfectants seront à votre disposition à l'accueil et les distances seront respectées.

Contrôle restreint & Co**Jeudi 14 janvier 2021****Hôtel Royal Savoy, Lausanne****08h30 - 17h00**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Quelle meilleure manière d'aborder le contrôle restreint que d'échanger sur les pratiques et de partager ses expériences. Des états financiers entortillés seront le fil rouge des réflexions à se faire et des constatations à relever.

Actualité oblige, un constat sera fait sur les multiples conséquences du COVID-19 notamment, à quels contrôles supplémentaires les réviseurs devront-ils faire face. Quid des restrictions de dividendes ou de nouveaux investissements en lien avec les prêts COVID-19 ? Quid de la continuité d'exploitation ? Quid des incidences sur le rapport de révision ?

Nous profiterons également de cette journée pour traiter d'un thème d'assurance qualité et finalement, un bref aperçu nous sera donné sur le nouveau tome « Missions d'assurance et services connexes ».

Benjamin Chapuis : Expert-comptable diplômé, prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel – Qualité et Conseils Sàrl Neuchâtel

Yanick Platel : Expert fiduciaire diplômé, Platel Conseil & Audit SA à Lausanne

Techniques comptables

Jeudi 11 février 2021

Hôtel de la Paix, Lausanne

08h30 - 17h00

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Ces dernières années, l'économie a vu apparaître sur le marché de l'immobilier, bon nombre de PME nouvellement actives en tant qu'entreprise générale. Motivées par des opportunités d'affaires intéressantes mais peu informées, ces PME sont parfois confrontées à certaines difficultés ou erreurs financières. Monsieur Darbellay traitera des aspects comptables dans le contexte des promotions immobilières. Les questions de présentation et d'évaluation seront notamment abordées.

Bien que nous traversions une période dite de « crise COVID », les transmissions d'entreprises continuent à se réaliser. Si en temps normal, il n'est pas aisé de chiffrer la juste valeur d'une société, cette valorisation se complique en temps incertains. Risqué ou pas ? Il sera intéressant d'analyser, d'un point de vue financier, les conséquences que cette crise peut avoir sur les différentes méthodes d'évaluation et leur calculation, sur les retraitements comptables ou encore sur les garanties à prévoir.

D'autre part, Monsieur Darbellay évoquera les évolutions du nouveau droit de la société anonyme.

Yves Darbellay : Expert-comptable diplômé, Directeur-Associé chez Fiduciaire FIDAG SA, chargé de cours à HEC Lausanne et à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne, membre de la Commission d'audit d'EXPERTsuisse

Actualités fiscales et fiscalité de fin d'activité, transmissions d'entreprises

Jeudi 9 septembre 2021

SwissTech Convention Center, Ecublens

08h30 - 17h00

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter notre troisième rendez-vous annuel de la fiscalité.

Les tribunaux Suisse ne chôment pas. Durant toute l'année ils dispensent des arrêts qui font force de loi et ont un impact important dans le traitement des dossiers de nos clients.

Pour débiter la journée, Monsieur Dériaz nous présentera et commentera différentes jurisprudences que nos instances ont rendues durant les derniers mois.

La vie d'entrepreneur est composée d'une multitude de décisions à prendre. La préparation de sa fin d'activité et de la transmission ou non de son entreprise représente un défi important dans sa vie. Les différentes options à choix constituent à chaque fois une répercussion fiscale.

Durant le reste de la journée, à travers divers cas pratiques, MM Dériaz et Stucker nous présenteront les différentes opportunités et menaces liées aux aspects de la fin d'activité de l'entrepreneur. Plusieurs réflexions seront abordées du point de vue du conseil et de l'administration cantonale des impôts. Nous nous pencherons sur les incidences fiscales liées aux différents choix de financement du rachat de l'entreprise, de l'encaissement de la vente (ex. LPI, MBO, etc..) ou de la donation de l'entreprise, ainsi que les conséquences fiscales pour le futur retraité. La transformation en personne morale et les incidences telles que la violation du délai de blocage sous diverses formes (promesse de vente dans les 5 ans, convention d'actionnaires ou pacte successoral, etc..) sera également discutée.

Pierre Dériaz : Directeur, responsable de la Division de la taxation, Administration cantonale des impôts, Lausanne

Cédric Stucker : Expert fiscal diplômé, administrateur de Fiscaplan SA à Yverdon-les-Bains

Partage avec les représentants de la BCV (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)

Jeudi 23 Septembre 2021

CAB (Centre administratif bancaire), Prilly

17h00 – 19h00

Places limitées

Prix : Offert (pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

La situation liée au Coronavirus nous a contraint à annuler cette rencontre en 2020. Nous avons le plaisir de pouvoir la reporter cette année.

Nous vous proposons une rencontre privilégiée avec les responsables clientèles entreprises et chefs de région de la Banque Cantonale Vaudoise.

M. Alexandre Berthoud et ses collègues auront le plaisir de nous parler de financement d'entreprises, de la répercussion sur les financements de la crise liée à la Covid-19, gestion de la trésorerie, transmission d'entreprises et de la relation banque-client. De notre côté, nous aurons l'occasion de présenter notre association, nos buts et nos atouts.

Afin de permettre des échanges, cette réunion se fera sous la forme d'une table ronde et sera suivie d'un apéritif.

Alexandre Berthoud : responsable de la clientèle PME, Région Nord vaudois à la Banque Cantonale Vaudoise, Président de la commission des finances du parlement vaudois

Documenter son contrôle restreint

Jeudi 16 décembre 2021

Hôtel de la Paix, Lausanne

13h30 - 17h00

Prix : CHF 420.- (CHF 350.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

De guerre lasse, d'entendre du... il faut évaluer - oui mais quoi en fait ?... il faut calculer une matérialité - mais à quoi bon ?... il faut planifier en conséquence - mais où va donc ce maudit fil rouge ?... mais surtout n'oublie pas de documenter - mais comment ?...

Nous vous proposons sa mise en œuvre lors de ce workshop d'une demi-journée. Sur la base d'un exemple tiré de la pratique, ce séminaire vous permettra de revoir les différentes étapes du contrôle et d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de documentation. L'objectif étant que vous puissiez gagner en qualité et en efficacité.

Yanick Platel : Expert fiduciaire diplômé, Platel Conseil & Audit SA à Lausanne



Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)

Jeudi 7 et vendredi 8 octobre 2021

Places limitées

Prix : CHF 1'500.- tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)

En exclusivité pour nos membres, nous proposons un rendez-vous annuel de deux jours privilégiés de formation et de partage. Ces deux journées sont réparties en quatre ateliers dynamiques.

Jeudi 7 octobre 2021

8h30-12h00 : Comptabilité

Vous êtes très souvent LA personne de référence de votre client, le conseiller, le confident mais comme la vie d'une entreprise n'est pas un long fleuve tranquille, il arrive aussi que vous soyez le garde-fou ou la sonnette d'alarme. Garder la tête froide, l'esprit vif et un bon sens de l'analyse est primordial !

Monsieur Yanick Platel nous proposera son traditionnel atelier du droit comptable. Nous réfléchirons ensemble sur les difficultés que votre client peut rencontrer et comment les traiter de manière optimale au regard de la pratique comptable.

Yanick Platel : Expert fiduciaire diplômé, Platel Conseil & Audit SA à Lausanne

13h15-16h45 : Le télétravail vu sous l'angle du droit du travail et de la protection des données

Durant le printemps 2020, le télétravail s'est imposé par « nécessité » dans un grand nombre d'entreprises. La crise du Covid-19 a bouleversé les manières de travailler et de gérer les équipes, en donnant une place plus grande à la dématérialisation. Or, cela pose des questions importantes en termes tant de droit du travail que de protection et de traitement des données personnelles « à distance ». En tant que dirigeant ou responsable RH, il est impératif de connaître les limites applicables ainsi que d'édicter des règles et codes de conduite internes.

Me Raedler abordera le télétravail sous l'angle du droit du travail ainsi que de la protection des données personnelles, notamment (mais non uniquement) par un retour d'expérience Covid-19. Il abordera notamment les sujets des frais, du matériel utilisé ainsi que du contrôle possible, y compris sous l'angle des règles internes à mettre en place. Une thématique rendue d'autant plus essentielle depuis l'adoption, en septembre 2020, de la nouvelle Loi sur la protection des données personnelles.

Me David Raedler, docteur en droit, avocat, associé de l'étude d'avocats HDC à Lausanne, vice-président du Tribunal de prud'hommes de la Broye et du Nord Vaudois

Vendredi 8 octobre 2021

8h30-12h00 : TVA

Qu'on le veuille ou non, la TVA est un point essentiel dans la gestion d'une entreprise, « La moindre erreur peut coûter cher ! » nous disent les clients. Afin de se prémunir de ce genre de situation, le passage en revue de l'actualité et des fondamentaux est indispensable.

Nous retracerons avec Monsieur Umberto Ottavianelli, différentes étapes dans la vie d'une entreprise, notamment les contraintes ou les choix à prendre au moment opportun, à savoir, les basiques comme les obligations d'assujettissement, les parts privées mais à l'air « écolo », les relations avec l'étranger ou encore les refacturations. En seconde partie de présentation, nous reviendrons bien entendu sur les actualités en matière de TVA et sur les éventuelles nouvelles jurisprudences.

Umberto Ottavianelli : Chef remplaçant Division Contrôle externe - TVA à Berne

13h15-16h45 : La transformation digitale de mon bureau fiduciaire

La transformation digitale de nos bureaux fiduciaires est en route, c'est un projet évolutif. Nous effectuons déjà divers travaux « en ligne » pour nos clients. En tant que dirigeant, nous devons être à même de nous prononcer sur une multitude d'aspects liés à la clientèle, au pilotage interne, au business modèle, etc... La mise en place ainsi que le suivi nécessitent des ressources humaines, intellectuelles, financières et techniques.

M. Chamorel nous apportera une approche pragmatique de ce processus. Nous aborderons ensemble le travail collaboratif avec les clients, le choix des logiciels, le traitement multicanal de la communication, la formation de nos équipes ou encore la finalisation des comptes et les informations nécessaires à l'audit. Il évoquera aussi l'impact humain et financier de la mise en pratique des différents projets.

Matthieu Chamorel : MAS en finance et controlling, Expert diplômé en finance et controlling, co-fondateur de DYN SA

Le jeudi en fin de journée, une partie récréative ainsi qu'un repas en commun est organisé pour tous les participants.

Le nombre de place est limité afin d'encourager l'interactivité entre participants et intervenants. Vous êtes cordialement invités à intervenir, partager et exposer vos interrogations.

INSCRIPTIONS AUX SÉMINAIRES 2021

Inscriptions possibles en ligne sur www.fiduciairesuisse-vd.ch

- 14.01.21** (1 jour) **Révision (Lausanne)**
(B. Chapuis, Y. Platel)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres

- 11.02.21** (1 jour) **Techniques comptables (Lausanne)**
(Y. Darbellay)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres

- 09.09.21** (1 jour) **Fiscalité (Lausanne)**
(C. Stucker, P. Dériaz)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres

- 23.09.21** (1/4 jour) **5 à 7 bancaire avec la BCV (Prilly)**
(A. Berthoud, Chefs de région de la BCV)
Offert / réservé aux membres Fiduciaire|Suisse

- 07-08.10.21** (2 jours) **Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)**
(Y. Platel, D. Raedler, U. Ottavianelli, M. Chamorel)
CHF 1'500.- *tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)*

- 16.12.21** (1/2 jour) **Révision (Lausanne)**
(Y. Platel)
CHF 420.- pour les non-membres / CHF 350.- pour les membres

Nom, Prénom Société

Rue, NPA/Ville

Téléphone E-mail

membre FIDUCIAIRE|SUISSE Section : _____

Les prix indiqués incluent l'inscription au cours, la distribution du matériel de cours, le repas de midi (pour les séminaires d'un jour) et les collations. En cas d'inscriptions à plusieurs cours en 2021, un rabais sera accordé : 5% pour 2,5 jours de formation, 10% pour l'ensemble des formations.

Conditions de participation

Les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée. Le délai d'inscription est fixé à 30 jours avant la date du séminaire. Une confirmation vous sera envoyée après votre inscription, suivie d'une facture à régler avant le séminaire. Une attestation vous sera remise à l'issue du séminaire. Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant pour toute la durée du séminaire (auquel cas le statut du participant réel sera considéré), sinon les frais d'annulation seront les suivants : jusqu'au délai d'inscription : sans frais, après le délai d'inscription et jusqu'à 7 jours avant le séminaire : 50% du prix du séminaire, moins de 7 jours avant le séminaire ou en cas de non-participation : 100% du prix du séminaire.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions de participation et d'annulation et je les accepte.

Lieu/Date Signature

Inscription à retourner à :
FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise, p.a. mafidu.com fiduciaire SA Nicole Devallonné,
 Rte de Moudon 7, CP 15, 1410 Thierrens
 ou par email : formation@fiduciairesuisse-vd.ch Fax 021 905 48 64 Renseignements : 079 671 10 12